



Invitation à la presse

Le 4 juillet 2018 à 14 heures, le service de santé au travail ASTIA, la DIRECCTE Occitanie, la CARSAT Midi-Pyrénées et l'OPPBTP signeront un contrat pluriannuel d'objectifs et de moyens (CPOM). Il s'agit du premier CPOM dans le cadre du [Plan Régional Santé Travail](#) 2016-2020, approuvé par le [Comité Régional d'Orientation des Conditions de travail](#) le 13 juin dernier.

Ce contrat de confiance formalise une **collaboration coordonnée et cohérente entre services**, permettant de décliner les politiques de santé au travail.

Les axes prioritaires de travail :

- Les EHPAD, devenus le premier secteur pour la sinistralité accidents du travail/maladies professionnelles,
- Le BTP, deuxième secteur en termes de sinistralité (chutes de hauteur, amiante ...)
- L'aéronautique, avec la prévention des effets sur la santé et la sécurité des agents chimiques dangereux utilisés dans ce secteur,
- La désinsertion professionnelle des salariés en situation de handicap au sens large.

La signature du CPOM se tiendra dans les locaux d'ASTIA, 10, rue des 36 ponts - 31400 Toulouse, mercredi 4 juillet à 14 heures

Vous êtes cordialement invités à cet évènement, merci de confirmer votre présence à oc.communication@direccte.gouv.fr

[ASTIA](#) est un service de santé au travail interentreprises agréé en 2015. Il compte 19 000 entreprises adhérentes et presque 250 000 salariés pris en charge annuellement.

L'équipe rassemble 230 collaborateurs, dont 63 médecins, 35 infirmiers, 30 techniciens, 2 ergonomes et un toxicologue.

Contacts presse

DIRECCTE Occitanie - Marie-Line Sarzi – 06.34.32.35.83

ASTIA - Patricia Fonder : 06.18.00.65.15

CARSAT - Marie-Ange Colombani - 06-03-50-48-67 / 05 62 14 87 20

OPPBTP - David Decourtye – 06 20 11 14 00 : 05 61 44 52 62